

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Les benzodiazépines : Ses conséquences et la déprescription

No d'activité : 89271

Date : mercredi le 20 mars 2024

Lieu : Restaurant le Vice Caché

Coordonnées : 351 boul de L'Ange-Gardien
L'Assomption

L'invitation s'adresse aux membres en règle de l'AMOLL, aux résidents en médecine familiale et si places disponibles, aux professionnels oeuvrant en GMF sur le territoire. Des frais de 50\$ sont exigés aux omnipraticiens non-membres de l'AMOLL pour participer à cette formation, si places disponibles.

Objectifs

Les benzodiazépines : Ses conséquences et la déprescription:

À la fin de ce programme, les participants seront en mesure de :

- Discuter des raisons de considérer la déprescription des benzodiazépines et "Z-drugs" (BZRA);
- Évaluer et surveiller les capacités fonctionnelles diurnes, tant mentales que physiques, chez les personnes traitées pour des maladies chroniques;
- Évaluer les patients prenant des benzodiazépines depuis longtemps pour de l'anxiété et d'appliquer les stratégies de déprescription;
- Évaluer les patients prenant des benzodiazépine ou les Z-Drugs depuis longtemps pour de l'insomnie et d'appliquer les stratégies de déprescription;
- Aborder le tout avec les patients et ainsi obtenir une bonne alliance thérapeutique (conseils pratico-pratique).

Président de séance : Dr Etienne Charette

Horaire

2024-03-20 18:00 18:30 Accueil/Clôture

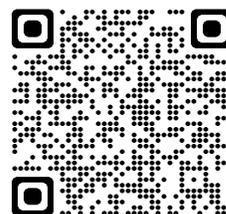
2024-03-20 18:30 20:30 Conférence Les benzodiazépines : Ses conséquences et la déprescription Dr Simon Ducharme, Psychiatre

Vous êtes prié de vous inscrire sur le site de l'AMOLL. Veuillez vous inscrire au moins 48 heures avant la formation. Inscription limitée.

L'Association des médecins omnipraticiens de Laurentides-Lanaudière, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 2.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ (catégorie A). Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Eisai

CODE QR pour procéder à l'évaluation de la formation:



Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>